



mutuelle des motards

le Mag

#2022



Dossier spécial

Les Assemblées
Régionales p.10



LIBERTÉ ASSURÉE

Sommaire

Magazine | 2022

- 03 Édito
- 04 Actualités
- 08 Nouveau contrat auto
- 10**
- Militant & mutualiste**
- Les Assemblées Régionales
- 14 Retour sur 2021



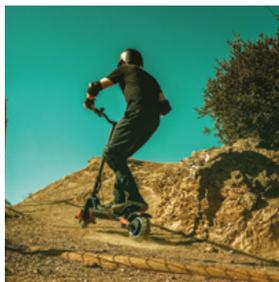
26 Nouvelles mobilités

Souscrivez en ligne !

- 27 Liberiders

16 Conseils & expertise

- 16 Infos sur le VOL
- 18 Économie circulaire
- 19 Prévention & sécurité toutes les offres



22 Proximité & Services

Au plus proche
de nos sociétaires !



Patrick Jacquot
Président
& directeur général.

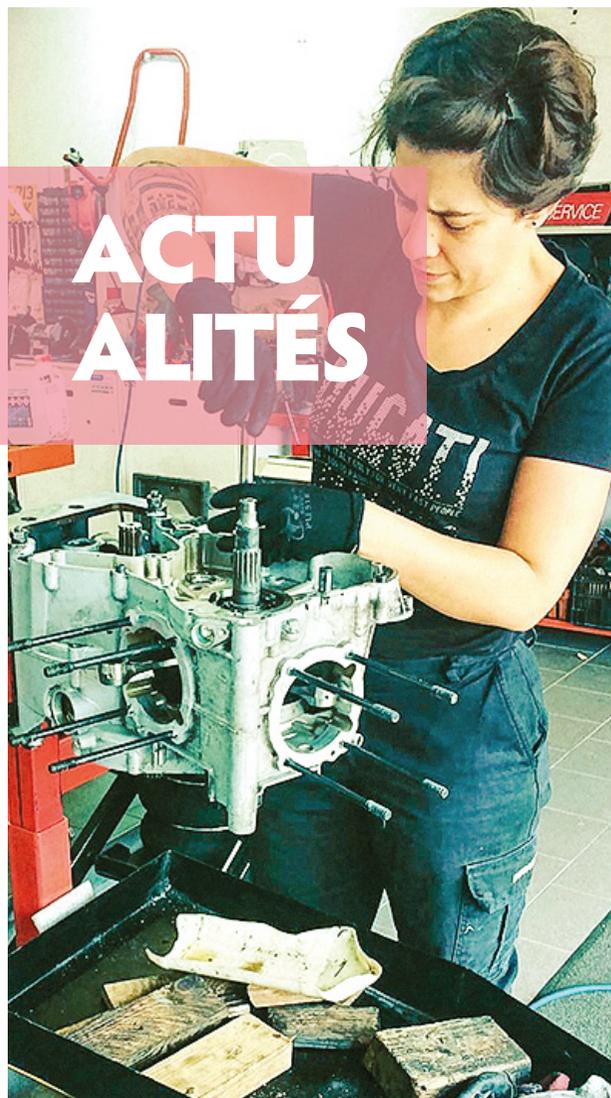
La mutuelle de demain

Les Assemblées régionales 2022 sont un jalon essentiel du déploiement de notre « Modèle Durable de Développement », car elles représentent l'ultime maillon consultatif qui va densifier encore le lien mutualiste qui nous unit. En effet, en tant que sociétaire, vous êtes toutes et tous à la source de cette réflexion menée sur une nouvelle manière d'organiser l'activité de la Mutuelle. Ainsi, en consacrant ces assemblées à cet enjeu stratégique, et en vous associant sur sa mise en œuvre, nous bouclons la boucle !

100 % des acteurs de la Mutuelle, élus, délégués bénévoles, salariés, ainsi que l'ensemble du Mouvement motard, sont directement impliqués dans cette dynamique. Et en régions, tout l'écosystème de nos partenaires métier, concessionnaires, réparateurs, experts, casseurs, écoles de conduite, sera partie prenante pour réussir cette mutation en tenant compte des dynamiques locales. Dans le cadre d'un plan pluriannuel, ce dispositif d'évolution de notre présence et engagement sur le terrain sera progressivement étendu, et s'ajustera en temps réel grâce à vos retours d'expériences et la richesse de vos propositions.

Ainsi, forte du cumul de vos propres expériences, de la diversité de vos pratiques et de vos usages, tant en matière de mobilité que de multimodalité, la Mutuelle peut continuer d'innover, et d'avancer toujours plus à vos côtés.

Directeur de la publication : Patrick Jacquot / **Direction de la rédaction** : Damien Vérot / **Coordination graphique & éditoriale** : Laure Gelmini, Sarah Mora, Direction marketing - communication de la Mutuelle des Motards / **Contenu éditorial** : Ecorescom / **Conception graphique & réalisation** : Voix Publique / **Impression** : Maury imprimeur (Loiret 45) / **Éditeur** : Mutuelle des Motards 270 impasse Adam Smith - CS 10100 - 34479 Pérols Cedex / La reproduction, même partielle de tout matériel publié dans ce magazine est interdite (loi du 11/03/1957). Dépôt légal à parution.



PASSERELLE
 Pour la mutuelle des motards

UN TREMLIN EN MÉCANIQUE MOTO POUR LES JEUNES FEMMES

Initiative lancée fin 2021 par la Mutuelle des Motards, Passerelle favorise l'accès à la filière mécanique moto aux jeunes femmes de moins de 25 ans n'ayant pas d'expérience dans ce domaine. Le site Internet passerelle.mutuelledesmotards.fr leur permet de déposer leurs CV, ceux-ci étant mis à disposition de « volontaires » afin qu'ils les diffusent, le plus largement possible, auprès de leur réseau local d'entreprises. Aucun tri préalable ni autre forme d'analyse des candidatures reçues n'est effectué en amont : à charge des professionnels d'évaluer les compétences et savoir-faire mis en avant par les postulantes. « Près de 30 volontaires ont choisi d'aider l'initiative Passerelle, pour s'engager solidairement et améliorer l'équité dans ce secteur encore majoritairement masculin (seulement 1 % de femmes en poste). Pour optimiser le maillage dans les grandes agglomérations, nous comptons en regrouper rapidement une soixantaine », précise Sarah Mora, en charge de l'initiative Passerelle à la Mutuelle.

Vous souhaitez contribuer à Passerelle, contactez-nous !

Vous êtes une jeune femme qui cherche un emploi dans le monde du 2-roues.

RENDEZ-VOUS
 sur



Ce qui change (ou pas ?) en 2022 dans le monde de la moto !

Contrôle technique des 2-roues, mise en place des Zones à Faibles Émissions mobilité (ZFE_m), déploiement des 30 km/h en ville, extension de l'expérimentation de la circulation inter-files : qu'en est-il de ces sujets qui nous concernent tous en 2022 ? Le point avec Didier Renoux, chargé de communication à la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC), et le regard de la Mutuelle, avec Laurent Santucci, expert en prévention et innovation technologique.

Le projet de Contrôle Technique 2-roues EST-IL VRAIMENT ABANDONNÉ ?

« Grâce au travail constructif mené par les associations représentatives des usagers avec la Direction générale de l'énergie et du climat (DGECC), la France peut notifier officiellement à l'Union Européenne qu'elle ne met pas en place de CT. En effet, avec la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) a contribué à proposer des mesures alternatives au contrôle technique, tant pour lutter contre le bruit et la pollution que pour améliorer la sécurité des utilisateurs de 2-roues », précise Didier Renoux.



> L'ŒIL DE LA MUTUELLE

« N'oublions pas qu'entre 2010 et 2020, la sinistralité des conducteurs de 2-roues motorisés a baissé de plus de 30 %, alors que le parc roulant s'est accru de quasiment 20 % ! Si l'on veut vraiment agir sur l'accidentalité, c'est d'abord sur le partage de la route et la sensibilisation des usagers qu'il faut intervenir, et non sur les causes techniques, extrêmement rares. Ainsi, la formation initiale au permis de conduire peut encore évoluer sur la prise en compte des « usagers vulnérables ». Et en termes de sécurité passive, nous pouvons favoriser le port d'équipement de protection individuelle de façon plus soutenue, tant pour les conducteurs que pour les passagers. »





Bientôt tous concernés PAR LES ZFE ?

Le déploiement des Zones à Faibles Émissions mobilité (ZFE_m) suit son cours sur le territoire. En 2022, Lille, Toulouse et Strasbourg ont commencé à mettre en place la leur. D'ici 2025, 45 agglomérations de plus de 150 000 habitants seront impactées. Au total, plus de 10 millions de véhicules particuliers seront concernés par des restrictions de circulation. « *Dans les faits, près d'un tiers du parc roulant sera mis au rebut ! C'est d'autant plus aberrant qu'aucune alternative crédible n'est proposée pour se déplacer, ce que démontre le manque flagrant de parkings relais gratuits. Et comme les conditions d'application sont décidées localement, cela nous permet d'argumenter pour que les 2-roues, qui font partie des solutions, ne soient pas exclus* », souligne Didier Renoux.

> L'ŒIL DE LA MUTUELLE

« *Force est de constater l'imbroglia complet dans les règles de circulation entre les différentes ZFE. Impossible de s'y retrouver ! La Mutuelle travaille sur la transition énergétique en partant du postulat que le "tout électrique" est utopique hors des villes. Nous étudions toutes les solutions d'avenir proposées par différentes start-up (éthanol, hybride, hydrogène, rétrofit, supercondensateur, etc.) afin de rester à la pointe de l'innovation. Nous sommes d'ailleurs la première entreprise qui a « rétrofité » des 2-roues (Vespa LX et Yamaha X-Max) pour les mettre, à terme, à disposition du personnel de la Mutuelle. Rétrofitier un véhicule ayant un moteur thermique HS, c'est avant tout lutter contre l'obsolescence programmée.* »

Où la Circulation inter-files (CIF) EST-ELLE AUTORISÉE ?

Brièvement suspendue début 2021, l'expérimentation de la circulation inter-files est à nouveau autorisée pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'étudier les conditions dans lesquelles cette pratique pourrait être autorisée, sécurisée et enseignée. Le périmètre de cette expérimentation concerne 21 départements, sur toutes les autoroutes et routes à 2x2 voies minimum séparées par un terre-plein central, et limitées à 70 km/h au moins. « *Nous n'avons pas noté de verbalisations abusives ni d'excès de zèle de la part des forces de l'ordre. Il s'agit maintenant de porter nos efforts sur la pédagogie et la communication. L'enjeu est d'aboutir à la légalisation de cette pratique* », détaille Didier Renoux.

> L'ŒIL DE LA MUTUELLE

« *Cette expérimentation est une bonne chose car elle doit permettre de légaliser une pratique réalisée de longue date par les conducteurs de 2-roues et qui a démontré sa pertinence en matière de fluidification du trafic. Et côté sécurité, la Mutuelle n'a jamais enregistré d'accidentologie notable dans ces conditions de circulation.* »



30 km/h en ville : QUELS BÉNÉFICES ?

Depuis quelques années, de plus en plus de villes françaises ont décidé de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de leur voirie, à l'exception parfois de certains boulevards de desserte, qui eux passent de 70 à 50 km/h. « *Notre fédération reste vigilante afin que cette réglementation soit appliquée avec discernement, qu'elle soit accompagnée d'un délai pédagogique de sensibilisation des usagers avant toute verbalisation, et enfin qu'il n'y ait pas ensuite une avalanche de sanctions automatisées qui tomberaient dès 31 km/h...* », indique Didier Renoux.

> L'ŒIL DE LA MUTUELLE

« *Dans les faits, cela ne ralentit pas les déplacements puisque la vitesse réelle pratiquée est souvent largement inférieure à 30 km/h. Mais dans les agglomérations ayant déjà mis en place cette limitation, nous constatons que cela permet de diminuer le différentiel de vitesse entre usagers et donc, de réduire la gravité des accidents. Un résultat dont ne peut que se réjouir la Mutuelle !* »



Save the date

SALON DU 2-ROUES, Lyon :

3 au 6 mars EUREXPO Chassieu (69)

24 HEURES DU MANS :

15 au 17 avril / Circuit BUGATTI le Mans (72)

GRAPPE DE CYRANO - OUTSIDERS :

29 avril au 01 mai / Le Buisson-de-Cadouin (24)

GRAND PRIX DE FRANCE :

13 au 15 mai / Circuit BUGATTI le Mans (72)

COUPES MOTO LÉGENDE :

28 et 29 mai / Circuit Dijon-Prenois (21)

SIMPLE FEST :

25 et 26 juin / Pérols (34)

AVEYRONNAISE CLASSIC MUTUELLE DES MOTARDS :

12 au 14 août (Aveyron)

WORLD SUPERBIKE FRANCE :

9 au 11 septembre / Circuit Magny-Cours Nevers (58)

BOL D'OR :

16 au 18 septembre / Circuit du Castellet (83)

LES INTERNATIONALES DE LA GUITARE :

16 septembre au 19 octobre / Montpellier (34)

WHAT A TRIP HEYME FESTIVAL ! :

19 au 25 septembre / Montpellier (34)

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE :

24 et 25 septembre / Circuit du Castellet (83)

WORLD SUPERBIKE :

23 au 25 septembre / Circuit de Barcelone Espagne

SALON MOTO LÉGENDE :

Parc floral de Paris / Bois de Vincennes (date à venir)

VOITURE DU MOTARD: LIBERTÉ ASSURÉE !



La nouvelle offre en matière d'assurance automobile que vous attendiez est désormais disponible. Ce contrat Auto est distribué par la Mutuelle des Motards et assuré auprès d'AGPM Assurances. Ce nouveau partenariat avec l'AGPM est la solution idéale pour vous faire bénéficier des meilleures garanties et d'un niveau de service optimal, le tout pour un excellent rapport qualité/prix.

Le contrat

QUE VOUS ATTENDEZ :

Que cela soit lors des Assemblées régionales ou directement en bureau, vous avez été très nombreux à nous avoir sollicité concernant l'évolution de notre offre d'assurance automobile. Les équipes de la Mutuelle ont œuvré afin de vous proposer la meilleure solution d'assurance Auto. Sur la base d'un cahier des charges très strict en matière de garanties, de services et de rapport qualité/prix, le Conseil d'administration a validé, en fin d'année dernière, un partenariat avec l'AGPM, afin de pouvoir vous faire profiter de l'offre Auto de cet assureur mutualiste.

Un partenariat basé sur la confiance

ET DES VALEURS COMMUNES

La Mutuelle et l'AGPM (Association Générale de Prévoyance Militaire) sont deux entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui partagent les mêmes valeurs mutualistes. Vous faites peut-être déjà partie des sociétaires ayant tiré bénéfice de notre partenariat avec l'AGPM. En effet, la Mutuelle propose l'offre habitation de l'AGPM depuis plus de 12 ans. Et de son côté, l'AGPM distribue notre offre moto depuis plus longtemps encore (début 2000). Animées par la recherche permanente de l'excellence au bénéfice de leurs sociétaires respectifs, la Mutuelle et l'AGPM n'ont qu'un seul objectif avec ce nouveau partenariat : vous faire profiter d'une solution d'assurance Auto parmi les plus performantes du marché !

Une offre modulable,

TOUJOURS PARFAITEMENT ADAPTÉE À VOS BESOINS

Comme pour votre 2-roues, vous disposez de 3 niveaux de garanties (Responsabilité Civile, Tiers, Tous risques), avec une protection corporelle du conducteur incluse quelle que soit la formule retenue. Votre contrat est également personnalisable grâce à un vaste choix d'options (forfait 8000 km, objets transportés, véhicule de remplacement, garantie remorque, etc.). Et en cas de pépin, c'est toujours IMA (Inter Mutuelles Assistance), le partenaire commun de la Mutuelle et de l'AGPM, qui vient à votre secours.

Contrat Auto AGPM :

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

- **Protection du conducteur** - incluse dans toutes les formules (plafond 1 000 000 €, franchise AIPP 10%).
- **Bris de glace sans franchise** - inclus en Tiers et Tous risques (option disponible en RC avec franchise).
- **Garantie mécanique** - incluse, couvre les défaillances moteur, boîte, pont, embrayage. (plafond 2 500 €).
- **Forfait 8 000 Km** - jusqu'à 20 % de réduction pour les petits rouleurs.
- **Atout franchise** - franchise offerte au bout de 2 ans sans sinistre (sous condition).
- **Pack vendeur** - votre véhicule reste assuré gratuitement durant 30 jours lorsque vous le conservez en vue de le vendre.
- **Crashsticker** - plus de stress au moment de remplir le constat amiable ! Toutes vos informations administratives sont préremplies sur des étiquettes autocollantes qui vous sont fournies dès la souscription.

- **Fidélité récompensée** - réduction de tarif liée au nombre d'années au bonus maximal de 0,50.
- **Enfant de sociétaire** - vos enfants sont exonérés de la majoration novice (en conducteur principal).
- **Option véhicule de remplacement** - disponible en Tiers et Tous risques.
- **Aide au devis** - vous bénéficiez d'explications techniques pour comprendre un devis de réparation, et d'un avis d'expert sur les réparations et leurs coûts.
- **Démarche prévention comprise** - vous bénéficiez de 5 % de réduction en participant à des stages d'éco-conduite et de sensibilisation à la sécurité routière vous sont également proposés.

Vous êtes déjà titulaire

D'UN CONTRAT AUTO À LA MUTUELLE

À partir d'avril, vous serez contacté(e) pour faire transférer votre contrat vers l'AGPM d'ici à l'échéance 2023. À partir du 1^{er} avril, si vous effectuez une modification de votre contrat (changement de garanties, de véhicule, etc.), nous vous proposerons directement le transfert vers notre partenaire.

Vous n'êtes pas encore assuré(e) chez nous

POUR VOTRE VOITURE :

Contactez-nous au 04 67 50 67 50, nos conseillers vous proposeront la solution la plus adaptée à vos besoins.

DOSSIER

ASSEMBLÉES RÉGIONALES 2022



Participez et prenez la parole !

Cette année, vos Assemblées régionales prennent un nouveau format mixte qui favorise la participation au plus grand nombre d'entre vous. Et c'est sur cette dernière que repose le fonctionnement de la vie mutualiste de votre Mutuelle.

Votre Assemblée régionale en 3 étapes

1 - du 7 au 25 mars : RDV en présentiel

Inscrivez-vous dans votre espace AR et participez à votre Assemblée régionale en présentiel. Vous serez accueilli(e) dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (sur présentation de votre pass vaccinal) et surtout, en toute convivialité !

2 - du 3 mars au 28 mars : candidatures

Devenez représentant des sociétaires à l'Assemblée générale (18 juin, Saint-Étienne) et/ou aux Commissions sinistres en déposant votre candidature en ligne depuis votre espace AR.

3 - du 2 avril au 11 avril : votes

Élisez vos représentants régionaux en ligne.



REPRÉSENTANT DES SOCIÉTAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En tant que représentant des sociétaires, vous prenez part à l'Assemblée générale où vous représentez les intérêts des sociétaires de votre région durant les débats. Vous participez aux votes des résolutions, dont l'élection des membres du Conseil d'administration.

REPRÉSENTANT DES SOCIÉTAIRES

AUX COMMISSIONS SINISTRES

L'objectif de ces commissions est d'éviter de résilier arbitrairement les contrats des sociétaires confrontés à une sinistralité anormalement élevée. La commission est composée de sociétaires, élus lors des Assemblées régionales, de techniciens de la Mutuelle (conseillers en assurances ou responsables de bureau) et d'un délégué bénévole.

Enfin, le retour de vraies rencontres « en présentiel » !

Participez activement à la vie mutualiste de votre Mutuelle.

Sociétaires au service des sociétaires

Sociétaires comme vous, ils et elles ont découvert la Mutuelle des Motards à leur Assemblée régionale et ont aussitôt décidé de s'impliquer à ses côtés. Les multiples facettes de leur engagement font rayonner la Mutuelle sur tous les terrains, au bénéfice de chacun d'entre nous.

YVES, ÉLU REPRÉSENTANT DES SOCIÉTAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« S'informer en toute transparence sur l'évolution de la Mutuelle »

« Lors de l'Assemblée générale, toutes les informations sur l'activité de l'entreprise sont minutieusement détaillées et un temps conséquent de « questions-réponses » permet encore d'enrichir les débats. Ce rendez-vous est l'occasion de s'informer en toute transparence sur l'évolution de la Mutuelle. Le principe de fonctionnement est absolument conforme à ce qui m'a été présenté à l'Assemblée régionale, ce qui est aujourd'hui assez rare pour être souligné. »

FRANÇOIS, ÉLU REPRÉSENTANT DES SOCIÉTAIRES DANS LES COMMISSIONS SINISTRES

« À la Mutuelle, on te tend la main »

« Pour une fois que l'on nous donne l'occasion d'être vraiment sociétaire, il faut y aller ! On peut s'impliquer au-delà du bulletin de vote et mettre en pratique la solidarité motarde et l'esprit mutualiste. Avec la Commission sinistres, le sociétaire en difficulté a une chance exceptionnelle d'être accueilli et écouté par ses pairs, c'est très différent des autres assurances où tu es mis dehors instantanément. À la Mutuelle, on te tend la main. »



**FRANÇOISE, DÉLÉGUÉE BÉNÉVOLE
À DIGNE-LES-BAINS DEPUIS 2018**

« Le sociétaire est au cœur du fonctionnement de la Mutuelle »

« J'étais sociétaire depuis plus de 30 ans sans trop me poser de questions sur la Mutuelle, c'était juste mon assurance moto. Un jour, j'ai rencontré un délégué bénévole qui m'a éclairé sur les valeurs de solidarité et de partage mises en oeuvre à la Mutuelle. J'ai alors découvert que le sociétaire est au cœur de son fonctionnement, que cela soit sur le terrain, comme par exemple lors des Assemblées régionales, ou dans les instances de gouvernance, tel le Conseil d'administration. Chacun trouve la place qu'il souhaite pour contribuer à servir le monde des 2-roues et toutes les tendances peuvent s'exprimer. C'est unique ! »

**JIMMY, DÉLÉGUÉ BÉNÉVOLE
À CLERMONT-FERRAND DEPUIS 2019**

« Nous sommes écoutés, dans une entreprise qui a su rester à taille humaine »

« C'est en participant à une balade organisée lors d'un Liber'days* que j'ai rencontré un délégué bénévole de la Mutuelle. Il m'a donné la volonté d'être moi-même acteur de la Mutuelle, de faire le lien avec les sociétaires au quotidien. J'apprécie cet engagement car nous sommes écoutés, dans une entreprise qui a su rester à taille humaine, où tout est à portée de main. Et les rencontres entre motards sont autant d'opportunités d'échanger autour de notre passion commune. C'est pourquoi j'incite tous les sociétaires à participer à leur Assemblée régionale, et contribuer ainsi à pérenniser ce modèle démocratique absolument unique dans le monde de la moto. »

* événement « découverte de la Mutuelle » dédié aux sociétaires



THÉODORA, ADMINISTRATRICE DEPUIS 2021

« C'est votre Mutuelle. En venant à l'Assemblée régionale, vous le constaterez ! »

« Étant sociétaire, j'ai reçu le courrier d'invitation à l'Assemblée régionale, qui indiquait les possibilités de devenir représentant des sociétaires à l'Assemblée générale ou de participer aux Commissions sinistres. J'y suis allée et j'ai été élue représentante des sociétaires. Et comme il y avait deux postes à pourvoir au Conseil d'administration, j'ai fait acte de candidature dans la foulée lors de l'AG. Et j'ai été élue ! C'est bien la preuve que la démocratie directe n'est pas galvaudée au sein de la Mutuelle. C'est pourquoi j'invite tous les sociétaires à assister à leur Assemblée régionale, à profiter de l'occasion qui leur est donnée d'avoir leur mot à dire, et d'apporter leur pierre à l'édifice. Ce rendez-vous permet de comprendre ce que fait la Mutuelle au quotidien pour les sociétaires. C'est votre Mutuelle et c'est en venant que vous le constaterez ! »

Le saviez-vous ?

Des offres et garanties ont été créées suite à des remontées de sociétaires en Assemblées régionales, telles que SAVE (Soutien et Accompagnement des Victimes de la route et de leur Entourage) ou Ma Perso, le contrat dédié aux motos personnalisées !

Calendrier DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES 2022

Lundi 7 mars

Périgueux (24), Annecy (74)

Mardi 8 mars

Colmar (68), Limoges (87), Perpignan (66), Brest (29)

Mercredi 9 mars

Clermont-Ferrand (63), Mantes-la-Jolie (78),
Clermont Oise (60), Chambéry (73), Metz (57)

Judi 10 mars

Lyon (69), Toulon (83), Nancy (54)

Vendredi 11 mars

Nîmes (30), Strasbourg (67), Rennes (35)

Samedi 12 mars

Corte (20)

Lundi 14 mars

Bordeaux (33), Pontault-Combault (77), Tours (37)

Mardi 15 mars

Mont de Marsan (40), Paris (75), Toulouse (31), Grenoble (38)

Mercredi 16 mars

Albi (81), Evreux (27), Nanterre (92), Valence (26), Pau (64)

Judi 17 mars

Lons-le-Saunier (39), Agen (47), Lille (59), St Etienne (42),
Rodez (12), Rouen (76)

Vendredi 18 mars

Orléans (45), Amiens (80), Auch (32)

Lundi 21 mars

Cannes (06), Créteil (94)

Mardi 22 mars

Franconville (95), Laval (53), Marseille (13)

Mercredi 23 mars

Nantes (44), Besançon (25), Evry (91)

Judi 24 mars

Manosque (04), Dijon (21), Saintes (17), Montpellier (34)

Vendredi 25 mars

Caen (14), Avignon (84), Niort (79)



Garantie SAVE

10 ANS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À VOTRE SERVICE EN CAS D'ACCIDENT

Si la garantie SAVE (Soutien et Accompagnement des Victimes de la route et de leur Entourage) a fêté ses dix ans d'existence, elle ne reste pas figée, bien au contraire : « Cette garantie est toujours innovante aujourd'hui dans la mesure où chaque année, nous essayons de trouver de nouvelles prestations originales et utiles, pour permettre à nos sociétaires d'avancer plus rapidement dans leur reprise de vie « normale ». En termes d'accompagnement et de suivi, nous allons plus loin que ce qui est prévu par la loi et nous mettons le motard au centre du dispositif », détaille Jérémy Benacquista, responsable du pôle accompagnement global et personnalisé.



Le Courtier Du Motard

PRÈS DE 2 000 PARTENAIRES PROPOSENT L'OFFRE MUTUELLE DES MOTARDS.

Depuis 10 ans, Le Courtier Du Motard propose à son réseau de partenaires de distribuer l'offre d'assurance « prévention comprise » de la Mutuelle des Motards. Grâce à sa filiale de courtage 100% captive, la Mutuelle répond ainsi à l'attente des professionnels de l'assurance et des courtiers, qui souhaitent proposer à leurs clients son expertise en matière d'assurance des conducteurs de 2-roues motorisés et de leur machine.



10 ans de SAVE

2-roues Lab'

VOILÀ 10 ANS QUE VOUS CONTRIBUEZ À L'AVANCÉE DE LA RECHERCHE SUR LE MONDE DU 2-ROUES !

Créé en 2011, le laboratoire de recherche de la Mutuelle des Motards permet de mieux connaître les attentes, les habitudes et les comportements des différentes populations d'usagers de 2-roues motorisés. Au fil des études réalisées grâce à l'implication des contributeurs, la Mutuelle se maintient à la pointe de l'innovation et renforce sa connaissance du monde du 2-roues. Cette année, découvrez le nouveau site Internet et rejoignez vite les contributeurs 2-roues Lab' !



Marc Bruin (HMS) et Rodolphe Barriquand (Mutuelle des Motards)

Handicaps Motards Solidarité

VOUS ÊTES EXCEPTIONNELS... MERCI !

Le 31 janvier dernier, la Mutuelle a remis deux chèques à HMS, issus du « Parrainage solidaire » des 2 dernières années. L'un concerne la contribution de la Mutuelle (60 600 €), et le second correspond aux dons faits directement par les sociétaires (35 985 €). Depuis 1999, la Mutuelle soutient cette association qui œuvre pour permettre à des personnes en situation de handicap de s'initier ou de se remettre à la moto. À chaque fois qu'un sociétaire parraine un nouvel assuré, la Mutuelle verse 10 € à HMS et 30 € sont partagés entre parrain et filleul pour compléter leur équipement. Mais le parrain peut aussi décider de rétrocéder son gain à HMS (le filleul aussi d'ailleurs). Grâce à ces fonds, l'association développe des 2-roues adaptés à différentes sortes de handicap, qu'elle met à disposition de ses adhérents et accompagne ces derniers dans toutes les démarches indispensables à la validation de leur permis.



ON RECONNAÎT
**UN BON
ASSUREUR**
EN CAS DE PÉPIN !



Notre expertise

Dans un contexte où la charge Sinistres reste impactée par les hausses conjointes des coûts des dommages corporels et l'augmentation des prix des réparations (pièces et main d'œuvre), la Mutuelle multiplie les initiatives pour conserver sa capacité à bien vous indemniser, tout en limitant l'augmentation de ses cotisations.

Anticiper

LES MUTATIONS

L'inflation des coûts des dommages corporels se poursuit au rythme de 9 à 11 % par an, principalement du fait que les postes de préjudices sont de mieux en mieux indemnisés par les tribunaux, qui accordent des indemnités plus favorables aux victimes. Si elle est moins marquée, la même tendance s'applique aux dommages matériels. Lors de la dernière journée d'informations techniques organisée par SRA (Sécurité et Réparation Automobiles), l'accent a été mis sur les hausses du coût des pièces détachées, et notamment des optiques. Ainsi, depuis 2017, leur coût moyen aurait augmenté de 46 %. Et la généralisation des leds sur tous les niveaux de gammes au fil des ans ne peut qu'accentuer ce phénomène. De plus, le parc des 2-roues français est en pleine mutation, avec une proportion croissante de coûteuses machines (20 000 € et plus), qui pèsent de plus en plus lourd dans la charge sinistres, notamment lorsqu'elles sont volées.

Focus VOL

Pour maintenir la garantie vol à l'équilibre, l'enjeu est de retrouver davantage de véhicules. Plus la Mutuelle pourra retrouver de motos et moins la charge du vol pèsera dans le calcul des cotisations. Et plus vite ils sont retrouvés, meilleur est leur état. En effet, dans trois cas de vol sur quatre, une moto équipée d'un traceur GPS est récupérée en bon état dans les 48 heures, contre moins de 30 % pour les motos non équipées. « Une charte est en cours de finalisation avec les fabricants de traceurs afin de développer une offre spécifiquement dédiée aux sociétaires de la Mutuelle. Il s'agit de pouvoir proposer un panel de traceurs afin que chacun puisse trouver le système le plus approprié à sa machine et à ses préférences d'utilisation. À terme, si la situation n'évolue pas positivement, certains véhicules pourraient ne plus pouvoir prétendre à une garantie Vol sauf à être équipés d'un traceur », précise Laurent Santucci, expert en prévention et innovation technologique. Pour valider le bien-fondé du dispositif, la Mutuelle va équiper 200 sociétaires volontaires d'un traceur. Ils sont tous propriétaires de machines très convoitées des voleurs, telles les BMW R 1200/1250 GS et les Honda X-ADV, et sont localisés dans des zones dites « sensibles » en matière de risque de vol. Cette opération permet également de tester différents modèles afin d'analyser leurs performances respectives et leur niveau de technologie.



Alerte vol EN LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Grâce au suivi du risque en temps réel effectué par les experts de la Mutuelle, une augmentation de la fréquence de vols a été instantanément identifiée en 2021 dans le département de Loire-Atlantique (44), et notamment à Nantes et ses environs. Aucun trafic d'envergure ni de modèle ciblé n'est repéré, mais plutôt une succession de vols opportunistes qui ont fait tripler l'indicateur par rapport à la fréquence nationale. Aussitôt, un plan d'actions global a été engagé pour communiquer sur tous les canaux disponibles afin d'alerter les sociétaires et de les inciter à redoubler de prudence. Des SMS ont été envoyés à près de 2 000 sociétaires, des affiches ont été placées dans les bureaux de Nantes, Rennes et Tours, un message spécifique a été mis à disposition dans l'Espace Perso, et tous les conseils pour bien protéger sa machine ont été rappelés sur le site Internet et dans la newsletter. Si nécessaire, ce dispositif pourra être engagé dans d'autres régions et/ou en cas de véhicule particulièrement ciblé par les voleurs.



Maîtriser la hausse du cout des réparations

UTILISATION DES PIÈCES DE RECHANGE

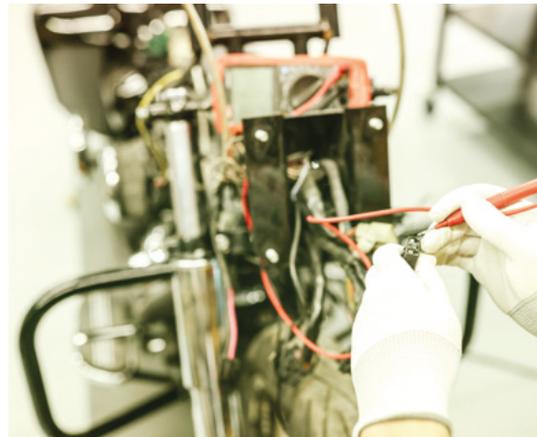
ISSUES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les pièces de réemploi sont utilisées ponctuellement depuis 2008 par les experts de la Mutuelle. Aujourd'hui, le bien-fondé de la démarche n'est plus à démontrer, tant l'empreinte carbone d'une pièce neuve qui fait le tour de la planète est calamiteuse. La généralisation de ce canal d'approvisionnement est donc en cours pour tous les 2-roues lorsque cela est possible. La Mutuelle prend également en compte le fait que l'essentiel du parc roulant est constitué de véhicules d'occasion, pour lesquels la pièce de réemploi est souvent la seule alternative à la mise à la casse (coût des réparations supérieur à la valeur ou véhicule économiquement irréparable). Pour affiner ce dispositif, la Mutuelle travaille sur un projet de coefficient de réparabilité qui permettra de classer les véhicules en fonction de plusieurs critères (durée de démontage et remontage, prix et disponibilité des pièces détachées de réemploi, etc.).

Formation des experts

AUX PARTICULARITÉS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une formation axée sur les particularités propres à l'expertise d'un 2-roues électrique a été développée afin de permettre aux experts partenaires de la Mutuelle d'être plus pointus en la matière. Cela permet d'améliorer la maîtrise des coûts de réparation.



Prévention et sécurité :

**TOUTES LES INITIATIVES DE VOTRE MUTUELLE
POUR RÉDUIRE LE RISQUE.**



Coyote Secure

N'attendez pas pour profiter de l'offre spéciale sociétaire que propose la Mutuelle sur le traceur autonome Coyote Secure, installé par un professionnel, qui permet de localiser votre véhicule volé, même dans les sous-sols et les zones blanches. Vous bénéficiez de 50 € offerts sur les frais de mise en service, et du remboursement de la franchise vol (dans la limite de 500 €) si le véhicule n'est pas retrouvé au-delà de 30 jours à compter de la déclaration du vol. Pour en profiter, appelez le 01 76 49 79 91.



Liberty Rider

Vous êtes près de 30 000 sociétaires à avoir activé l'application Liberty Rider, offerte avec votre contrat. Et déjà 10 d'entre vous nous ont relaté qu'après la détection de leur chute et le lancement de l'alerte, cette appli leur a sauvé la vie, car elle a raccourci les délais d'intervention des secours. N'hésitez plus, adoptez vous aussi votre ange gardien des motards !



In&Motion

Pour renforcer votre protection, n'hésitez pas à tester l'un de ces gilets airbag de qualité (Ixon, Held, Furygan ou RST), dotés d'une technologie innovante. Une offre Mutuelle, avec au choix, 6 mois de location de la In&box offerts sur l'adhésion annuelle (60 € au lieu de 120 € la première année) ou, si vous préférez en faire l'acquisition, 20 % de remise (320 € au lieu de 399 €).





du 18 février au 20 mars 2022

Engagement Prévention

Au printemps 2021, la Mutuelle innove une fois de plus dans la prévention avec l'opération « Quand je me protège, je paye moins cher ! ». Le principe est simple : vous améliorez votre équipement corporel et vous recevez 50€ de remboursement sur votre cotisation annuelle. 4 200 d'entre vous en ont profité pour s'équiper de gants, blouson, casque, protections amovibles ou encore gilet airbag. Ne ratez pas le coche et vous aussi engagez-vous dans la démarche, car cette année le dispositif est élargi à la protection de la moto (antivol, traceur, protections de carter, etc.) et se déroulera du 18 février au 20 mars.

Chèque équipement sécurité

Si vous venez d'obtenir votre permis et n'avez aucune expérience de la conduite, grâce au Chèque Équipement Sécurité, la Mutuelle vous rembourse 30€ sur votre contrat pour l'achat de vos équipements (sauf casque). Pour en bénéficier, vous devez acheter l'équipement soit avant la souscription de votre contrat, soit dans les 2 mois suivant sa souscription.



Association pour la Formation Des Motards

FORMATION INITIALE

Si vous avez passé votre permis avec l'AFDM, la Mutuelle des Motards vous offre une réduction pendant 2 ans sur les garanties Responsabilité Civile, Protection juridique et Dommages Tous Accidents.

PERFECTIONNEMENT

Si vous avez participé à un stage de perfectionnement avec l'AFDM, vous bénéficiez également d'une réduction de cotisation sur les garanties roulantes.



Label jeune

Vous êtes un conducteur novice (moins de 24 mois d'assurance), et vous êtes à la recherche d'une moto à la fois facile à prendre en main pour débiter et peu coûteuse à assurer ? En choisissant parmi la liste Label Jeune (plus de 2 000 modèles), vous découvrirez le plaisir de conduire et d'affiner votre dextérité dans des conditions optimales de sécurité. La Mutuelle vous accorde donc une réduction sur la cotisation Responsabilité Civile.



Bons plans partenaires

Vous bénéficiez de nombreuses réductions tarifaires auprès de plus de 300 partenaires 2-roues locaux et nationaux. Pour en profiter, vous présentez simplement votre carte verte au partenaire. Vous accédez ainsi à moindre coût à de l'équipement, des accessoires, des réparations, des événements, etc. Et à venir, des bons plans pour les utilisateurs de trottinettes, vélos et autres engins électriques.



Conseils pratiques, informations, bons plans

Pour ne rien rater de l'actualité, restez connectés avec tous nos canaux d'information : newsletter, Espace Perso, site Internet, réseaux sociaux. Et vérifiez que vous nous avez bien transmis votre e-mail et votre numéro de téléphone portable, car ceci nous permet de vous alerter en temps réel sur tous ces sujets de prévention.

PROXIMITÉ & SERVICES



Modèle durable de développement

Depuis sa création, le projet d'entreprise de votre Mutuelle est de répondre aux besoins de tous les motards et riders, en favorisant la relation de proximité.

Avec la mise en œuvre du Modèle Durable de Développement, élaboré en étroite collaboration avec tous les acteurs de terrain (salariés, délégués bénévoles, administrateurs, antennes FFMC), nous réaffirmons notre projet fondateur en l'inscrivant dans les pratiques et usages des conducteurs de 2 et 3-roues d'aujourd'hui et ce en tenant compte des territoires et de leurs spécificités.

Le MDD constitue une étape de transformation profonde qui s'échelonne dans le temps.

Si plusieurs déménagements de bureaux sont déjà à l'œuvre, les premières « maisons motardes » verront le jour dès 2022 suivies par d'autres dans les années à venir.

Des lieux stratégiques sont privilégiés, pour permettre plus de visibilité et plus d'interactions avec nos écosystèmes militant et métier, mais aussi pour vous réserver un accueil propice aux échanges et à la convivialité.

Par ailleurs, la multiplication des canaux de contact (Espace Perso, téléphone, présence sur les territoires, animations, etc.) vous permettra, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté motarde, de garder le lien avec la Mutuelle en toutes circonstances.

En pratique, exemples sur le terrain :

En région Mancelle, avec Michel Brunet, délégué bénévole nomade pour les départements de la Mayenne et de la Sarthe, et Sacha Cerveira, responsable de l'école de conduite éponyme.

MICHEL BRUNET :

« La Mutuelle n'était pas présente dans la Sarthe alors que c'est un département où foisonnent les événements moto, au premier rang desquels les 24 heures du Mans et le Moto GP. En concertation avec le bureau Mutuelle de Tours, nous avons alors mis en œuvre plusieurs actions de terrain, telles les rencontres Liber'days, pour renouer le lien non seulement avec les sociétaires, mais aussi plus largement avec l'ensemble des motards de la région. Aujourd'hui, nous assurons une permanence mensuelle dans les locaux de notre école de conduite partenaire, dans des conditions idéales, avec un bureau dédié. Les élèves candidats au permis A2 sont très heureux de pouvoir s'informer, tant pour le choix de leur future moto que sur les questions d'assurance. Notre expertise est très appréciée. »

SACHA CERVEIRA :

« Notre école de conduite a intégré le réseau de l'Association pour la Formation Des Motards (AFDM) en 2013 et nous dispensons des stages de perfectionnement à la conduite depuis 2016. Nous sommes aujourd'hui un centre de référencement pour le réseau AFDM. C'est donc très chaleureusement que nous avons accueilli l'initiative de la Mutuelle, d'autant que nos locaux permettent au délégué bénévole de garantir un accueil personnalisé et en toute confidentialité. Nos élèves adhèrent à cette démarche, car elle casse l'image a priori ennuyeuse de l'assurance. Ils découvrent toutes les actions menées par la Mutuelle et tous ses avantages, en lien direct avec un interlocuteur spécialisé. Et pour nous aussi, professionnels de la conduite, cette présence est précieuse. Un assureur qui prodigue des conseils de prévention, ce n'est pas courant ! »



Bureau dédié aux nouvelles mobilités (Paris)

En Charente-Maritime, avec Antoine Jagut, délégué bénévole dans le département, et Julien Breton, chargé d'animation prescription, rattaché au bureau de Bordeaux.

ANTOINE JAGUT :

« Notre département est propice aux balades à moto et représente près de 40 % du volume de ventes de motos neuves en Poitou-Charentes. Établir un lien avec les motards est donc capital. Avec l'antenne locale de la FFMC, nous avons déjà noué des contacts avec des concessionnaires pour accueillir périodiquement nos stands d'information sur le mouvement. Et depuis 2019, avec le soutien de Julien, nous avons formalisé et multiplié ces partenariats afin de pouvoir tenir des permanences régulières dans leurs locaux. L'objectif est de rayonner et de faire vivre ces partenariats avec des concessionnaires, des écoles de conduite, des préparateurs ou encore des accessoiristes. Les journées de prescription permettent de présenter l'offre de la Mutuelle, tant aux professionnels qu'aux motards, et de donner une opportunité aux sociétaires de faire le point sur leurs besoins et leurs contrats. De plus, nous sommes présents sur les grands rendez-vous annuels, tels que le "Motor Art's Day" de la Rochelle, le "Ouest Riderz Festival" de Saint-Palais-sur-Mer ou encore la bourse d'échanges auto-moto-rétro de Saintes. »



Bureau de Mauguio (34)

JULIEN BRETON :

« J'effectue mon temps de travail à 50 % au bureau et à 50 % sur le terrain, pour les permanences chez les partenaires et les tournées de prescription auprès des professionnels. L'objectif est de sensibiliser une majorité d'acteurs du milieu moto local, en visant la diversité des profils. Lors de nos permanences, nous présentons la Mutuelle et tous les avantages de son offre spécifiquement conçue pour les motards, mais pas seulement ! En effet, nous pouvons aussi les conseiller sur le choix d'un gilet airbag, ou sur la meilleure couverture d'assurance pour une moto accessoirisée par exemple. Cette proximité est la clé d'une relation privilégiée avec l'ensemble des motards, pour lesquels nous sommes des interlocuteurs reconnus pour notre expertise. Et les sociétaires de la région disposent également avec nous d'un lien de simplification pour la gestion de leur contrat. »



Vous souhaitez assurer votre trottinette ou votre vélo électrique ? Rien de plus simple ! Vous pouvez désormais souscrire votre contrat directement en ligne sur le site de la Mutuelle des Motards. L'offre « nouvelles mobilités », spécialement conçue pour tous les nouveaux moyens de déplacement, n'est qu'une étape supplémentaire qui traduit la capacité de la Mutuelle à s'adapter rapidement aux évolutions du marché, au bénéfice de la protection de tous les usagers dits vulnérables.

Tous les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont considérés comme des véhicules terrestres à moteur par le code des assurances, et à ce titre, doivent obligatoirement être assurés. Avec les contrats « On Street » et « On Cycle » proposés par la Mutuelle des Motards, vous êtes sûr(e) de bénéficier du meilleur niveau de protection, pour votre engin et surtout pour vous-même.



Comment souscrire ?

Rendez-vous simplement sur votre Espace Perso sur mutuelledesmotards.fr (7j/7 24h/24)

Nouveaux bureaux dédiés

L'Urban Paddock de Montpellier et le bureau du boulevard Haussmann, de Paris, sont les premières expérimentations d'un bouquet de services entièrement dédié aux mobilités urbaines, amené à se développer au sein de nos implantations en centre-ville :

- Consigne pour déposer vos équipements (moto ou EDPM)
- Bornes de recharge trottinettes et vélos
- Kit de réparation de crevaisons
- Espace de coworking
- Espace d'échange et de détente, snaking

David, gagnant d'une E-trottinette

AU QUIZ NOUVELLES MOBILITÉS ORGANISÉ PAR LA MUTUELLE DES MOTARDS :

« Lorsque je vais en ville, je charge la trottinette dans le coffre de la voiture et elle m'est très utile pour les derniers kilomètres, pour éviter les embouteillages. Ces modes de déplacement représentent l'avenir et ce n'est pas un hasard si l'on en voit de plus en plus. La Mutuelle est donc tout à fait pertinente avec son offre "nouvelles mobilités" ».

Tous les avantages

DES CONTRATS « ON STREET » ET « ON CYCLE » :

- Responsabilité civile : assurance obligatoire couvrant les dommages causés à autrui par tout conducteurs du véhicule assuré.
- Garantie « Protection Conducteurs Solidaire » incluse. Vous êtes toujours assuré en cas de dommages corporels suite à un accident.
- En cas de prêt de guidon, le conducteur est assuré.
- Votre casque est remboursé, sans franchise et sans vétusté.
- Un VAE de moins d'un an peut bénéficier en option des garanties contre le vol ou en cas de casse.



Vous avez sûrement remarqué ce #liberiders qui vous intrigue peut-être ou reste mystérieux pour vous. Liberiders ! C'est le nom que nous avons donné aux membres de la grande communauté de celles et ceux qui ont décidé que rouler ne consiste pas à simplement se déplacer d'un point A vers un point B. La grande communauté qui prend plaisir à rouler sur des engins 2-roues motorisés, thermiques ou électriques, qu'ils s'agissent aujourd'hui de motos, de scooters, de vélos, de trottinettes et même de skates électriques. Rouler en « Liberider » c'est choisir comment se déplacer librement sur l'engin qui nous ressemble.

La grande communauté des sociétaires de la Mutuelle des Motards incarne mieux que toute autre cet état d'esprit. Oubliés la monotonie et l'ennui des déplacements contraints. Place à la passion et au plaisir que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les types de déplacements individuels sur 2-roues. Y compris les nouvelles mobilités urbaines ! Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à utiliser différents

véhicules au quotidien, mais vous savez très bien qu'à pied, à vélo, à trottinette, ou à moto, un motard reste un motard !

« Les Liberiders forment la communauté de femmes et d'hommes, urbains comme ruraux, jeunes comme plus âgés, qui considèrent que se déplacer ne signifie pas seulement se rendre d'un point A vers un point B. Ils forment la communauté de tous les individus qui ont fait le choix de donner un sens, un supplément d'âme, l'expression d'un engagement ou d'une valeur à leur mobilité, pour en faire un véritable style de vie. La Liberideuse et le Liberider s'affranchissent des contraintes en faisant de leur déplacement un moment de plaisir, une expérience à vivre seul ou à partager. Les joggeurs, les skateurs, les trotinieurs, les gyropodeurs, les hoverboarders, les electrik-bikers, les fly-riders sont tous, comme les motards, des Liberiders. »

La Mutuelle va consacrer un champ particulier de sa communication à la communauté des Liberiders, votre communauté. Vous allez pouvoir profiter très bientôt de programmes et de contenus audiovisuels et même musicaux qui vous seront consacrés sur différentes plateformes. C'est parce que les médias traditionnels comme les médias spécialistes n'ont pas le champ libre que nous allons donner plus de liberté et de fraîcheur à notre relation via ces nouveaux contenus « free style ». Les Liberiders sont là, à nous comme à vous de jouer ensemble et d'animer nos vies de fun et de passion. Beau programme non ? À très vite !

COYOTE SECURE
LA RÉFÉRENCE DE LA RÉCUPÉRATION APRÈS-VOL

**91% DES VÉHICULES
RÉCUPÉRÉS EN 48h***
ÇA C'EST UNIQUE !

50€
OFFERTS
SUR LES FRAIS DE MISE EN SERVICE
+
REMBOURSEMENT
DE LA FRANCHISE VOL**



AVOIR PUBLICITE

UNE EXCLU



COYOTE **SECURE**
RIDER
*PLUS D'INFOS SUR :
mutuelledesmotards.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances.
Mutuelle des Motards 270, imp Adam Smith - CS10100 - 34479 Pénis, Cedex

* Données Coyote du 1er août au 15 décembre 2023. ** Offre valable en France métropolitaine du 05/10/2023 au 04/10/2024 inclus, réservée aux sociétaires Motards (un contrat d'assurance en vigueur auprès de l'Assurance Mutuelle des Motards et ayant souscrit un abonnement Coyote Secure de 24 mois par téléphone ou sur le site internet www.mutuelledesmotards.fr) et pour le même véhicule. Remise immédiate de 50€ TTC sur les frais de mise en service. Remboursement pour frais d'entretien commercial des Frais Fixe à la franchise « vol » payés par le client en cas de vol de son véhicule non rebouté à l'issue d'un délai de 30 jours à compter de sa déclaration du vol, dans la limite de 500€ TTC par véhicule. Offre limitée à 5 abonnements actifs simultanés par sociétaire et soumise à l'acceptation des Conditions Générales de Coyote.